

# 1782-1787 : LA PÉRIODE ACADÉMIQUE DE L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT – LA CRÉATION D'UN INSTITUT DE RECHERCHE SUR LE VIVANT AU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE

## 1782-1787: THE ACADEMIC PERIOD OF ALFORT VETERINARY SCHOOL – THE CREATION OF A LIFE SCIENCE RESEARCH INSTITUTE IN THE 18<sup>th</sup> CENTURY

Serge-Georges ROSOLEN<sup>1</sup> 

Manuscrit initial reçu le 1<sup>er</sup> juin 2025, manuscrit révisé reçu le 26 juillet 2025 et accepté le 29 juillet 2025, révision éditoriale le 5 août 2025

### RÉSUMÉ

La direction des premières Écoles vétérinaires a été confiée à un écuyer, Claude Bourgelat, ce qui explique que l'hippiatrie occupe une large place dans les enseignements. Néanmoins, à l'origine, ces Écoles ont été créées pour des raisons économiques par des hommes des Lumières, des physiocrates qui considèrent que « toute la richesse vient du sol », donc de l'agriculture et de l'élevage. Cette orientation se trouve réaffirmée lorsque l'Intendant de la Généralité de Paris, Bertier de Sauvigny, prend, en 1782, la direction du Service de l'agriculture. Deux savants célèbres le persuadent que l'enseignement de l'École d'Alfort, plutôt que se limiter à l'art de guérir les animaux, doit être au cœur de la nouvelle « économie rurale » et se mettre au service d'une science de l'animal domestique. Il s'agit de Daubenton, naturaliste et médecin, très connu pour ses travaux sur l'élevage du plus paisible des animaux utiles, le mouton, et son neveu Vicq d'Azyr, médecin et anatomo-pathologiste, qui s'était distingué dans la gestion d'une grave épizootie de peste bovine et avait, à cette occasion, travaillé avec des vétérinaires. La dotation de l'École est considérablement augmentée, de nouvelles chaires sont créées. Daubenton, Vicq d'Azyr, mais aussi le chimiste Fourcroy et le botaniste Broussonet, sont appelés à diriger les chaires d'économie rustique, d'anatomie comparée, de physique générale, de chimie du règne animal et de botanique. Ils sont rejoints par le vétérinaire Gilbert. De nouveaux espaces sont aménagés : bergerie, volière, écurie, bassin de pisciculture, ménagerie d'animaux sauvages, pour permettre l'étude de la domestication. Une ferme de 170 ha attenante à l'École est acquise. Une attention particulière est portée aux dissections, à l'analyse chimique et aux préparations anatomiques exposées dans le « Cabinet du Roi ». L'École d'Alfort devient un véritable institut du vivant incluant un centre d'investigations clinique et agronomique. Cette expérience qui dura cinq ans a permis à ces savants, encore jeunes, de se connaître et de travailler ensemble. Ils mettront ensuite leur expérience au service de la République. Sous le Directoire on les retrouve membres de l'Institut national, membres des commissions et comités proches du pouvoir, certains proposant même de fusionner en partie les études médicales et vétérinaires.

**Mots-clés :** École vétérinaire d'Alfort, période académique, Institut du vivant, centre de recherche sur le vivant, Daubenton, Vicq d'Azyr, Fourcroy, Broussonet, Gilbert, Une seule santé

1- Centre de recherche Institut de la Vision, UMR-S968 Inserm/Sorbonne Universités/CHNO des XV-XX, Paris, France.  
Courriels : [serge.rosolen@inserm.fr](mailto:serge.rosolen@inserm.fr) et [sg.rosolen@orange.fr](mailto:sg.rosolen@orange.fr)



## ABSTRACT

*Management of the first veterinary schools was entrusted to a squire, Claude Bourgelat, which explains why equine medicine occupies such a prominent place in the curriculum. Nevertheless, men of the Enlightenment initially created these schools for economic reasons. These physiocrats believed that all wealth comes from the soil, and therefore from agriculture and livestock farming. This focus was reaffirmed when the Intendant of the General Council of Paris, Bertier de Sauvigny, took over the Department of Agriculture in 1782. Two famous scientists convinced him that the teaching at the Alfort School should not be limited to the art of curing animals but should be at the heart of the new "rural economy" and support a science of domestic animals. They were Daubenton, a naturalist and physician well known for his work on the breeding of the most peaceful of useful animals, the sheep, and his nephew, Vicq d'Azyr, a physician and anatomist-pathologist who had distinguished himself in the management of a severe epizootic outbreak of rinderpest and had worked with veterinarians on that occasion. The school's endowment was considerably increased, and new chairs were created. Daubenton, Vicq d'Azyr, the chemist Fourcroy, and the botanist Broussonet were called upon to head the chairs of rustic economics, comparative anatomy, general physics, animal chemistry, and botany. They were joined by the veterinarian Gilbert. New facilities were built, including a sheepfold, an aviary, stables, a fish farm, and a menagerie of wild animals to enable the study of domestication. A 170-hectare farm was acquired adjacent to the school. Particular attention was paid to dissections, chemical analysis, and anatomical preparations displayed in the "King's Cabinet." The Alfort School became a veritable life sciences institute, including a clinical and agronomic research center. This five-year experience allowed these young scholars to get to know each other and work together. They would later put their expertise at the service of the Republic. Under the Directory, they became members of the National Institute and of commissions and committees close to the government, with some even proposing to merge medical and veterinary studies.*

**Keywords:** *Veterinary School of Alfort, academic period, life science research institute, Daubenton, Vicq d'Azyr, Fourcroy, Broussonet, Gilbert, One Health*

## INTRODUCTION

Ce qui s'est passé entre 1782 et 1787 à l'École vétérinaire d'Alfort ne manque pas d'étonner. Le gouvernement a mandaté des savants non-vétérinaires parmi les plus célèbres de leur temps pour intégrer le corps enseignant de l'École d'Alfort. Ces savants ont pour nom Félix Vicq d'Azyr (1758-1794), médecin, anatomiste et naturaliste, Louis Jean-Marie Daubenton (1716-1799), médecin et naturaliste, Antoine-François Fourcroy (1755-1809), médecin et chimiste, et Pierre Marie Auguste Broussonet (1761-1807), médecin et botaniste. Ils y retrouvent le vétérinaire François-Hilaire Gilbert (1757-1800). Ils participent à des programmes scientifiques et zootechniques qui vont faire profondément évoluer le statut de l'animal domestique. Cette rencontre entre « savants » a créé un puissant climat d'émulation, une intense circulation des savoirs entre l'École, les Académies, le Jardin royal des plantes (futur Muséum d'Histoire Naturelle), les cercles politiques, les sociétés savantes, et de grands propriétaires terriens férus d'agronomie.

Toutefois, si l'on excepte Daubenton et Fourcroy, plusieurs de ces savants célèbres de leur vivant n'ont guère connu de gloire posthume. Pourquoi cet oubli ? Serait-ce parce qu'ils ont exercé durant des temps troublés, les dernières années de la monarchie, la Convention, le Directoire ? C'est aussi le cas de l'histoire de l'École d'Alfort juste avant la Révolution, sous le ministère de Bertier de Sauvigny. Les années 1782-1787, désignées comme la « période académique » de l'École d'Alfort, ne font l'objet que de commentaires brefs et un peu ambigus, dans l'ouvrage de référence sur l'histoire de l'École d'Alfort de Railliet et Moulé (Railliet & Moulé 1908). Ils admettent cependant que « cette incursion des académiciens dans l'École ne fut point sans un sérieux profit pour celle-ci : elle l'a mis en contact avec le monde scientifique, éveillant dans son corps enseignant des idées neuves et larges ». Peu de thèses vétérinaires documentent cette période.

Pour comprendre les enjeux de l'École d'Alfort à cette époque, il faut se référer à des sources variées ; les écrits de ces savants, accessibles à la Bibliothèque nationale de France ou sur le site Gallica, les Archives nationales et départementales, les collections de la Bibliothèque de l'École d'Alfort et les travaux d'historiens spécialistes de l'agronomie au XVIII<sup>e</sup> siècle.



## À L'ORIGINE DES ÉCOLES VÉTÉRINAIRES : UN ENJEU ÉCONOMIQUE

### Une France agricole à bout de souffle

En ce milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, au plus haut niveau de l'État, on constate que l'agriculture et l'élevage en France se trouvent dans un état alarmant (Bourde 1967). Le système agropastoral traditionnel ne peut répondre à la poussée démographique. La production céréalière est insuffisante et le cheptel français se trouve dans un état déplorable (Moriceau 1999, Robin 2002). L'alimentation des animaux est inadaptée. La reproduction n'étant pas contrôlée, les races dégénèrent. L'usage rural du troupeau « en commun », comme les déplacements de bétail pour assurer la subsistance des armées, favorisent la propagation de maladies et d'épizooties (Vallat 2009). Selon Leclainche (1936), en France, plus de 10 millions de bovins auraient péri de la peste bovine entre 1713 et 1796. Selon Spinage (Spinage 2004), en Europe, il s'agirait de plus de 200 millions de têtes de bétail qui auraient péri entre 1711 et 1815. D'où des pénuries de lait et la perte de précieuses fumures (engrais naturels) pour les terres agricoles, qui aggravent la misère des campagnes déjà rudement éprouvées par les famines. Sans compter les ravages opérés par les ours et loups.

Depuis près de huit siècles, ce sont des maréchaux, des empiriques et des charlatans qui dispensent leurs pratiques et remèdes aux chevaux et au bétail. Seuls quelques hippiatres renommés sont consultés pour les soins à donner aux chevaux appartenant à des personnages importants. Tout homme de métier qui côtoie l'animal (berger, vacher, forgeron, bourreau, équarrisseur, fauconnier, piqueur) s'estime compétent.

### L'élan réformateur des physiocrates et le culte du mouton

À partir de 1750 se développe le mouvement dit des « Lumières agricoles ». Un aréopage de savants (médecins, chimistes, botanistes...) se passionne pour une nouvelle discipline : l'agronomie. Ils rédigent des traités sur les amendements des sols et la régénération des troupeaux. Cette passion est partagée par des aristocrates, de riches propriétaires terriens, des ministres, et par le roi lui-même dans son domaine de Rambouillet (Devred 2024). Les physiocrates, adeptes d'une économie libérale (Daniel 2022), considèrent que « toute la richesse vient du sol ». Il faut d'urgence réformer l'agriculture et l'élevage. L'animal domestique devient un objet d'étude et suscite une curiosité empathique dans le monde savant. En même temps, comme le souligne Jean-Marc Moriceau (1999), la propriété de bétail devient un marqueur social : « il n'est de richesse qu'en bêtes ». De fait, si la plupart des exploitations agricoles produisent des grains, la richesse des paysans se mesure au nombre de têtes de bétail possédées. Le cheptel constitue un placement financier. Les animaux peuvent être acquis par des bourgeois citadins qui les louent à des paysans. C'est un placement très rentable, mais qui présente des risques liés aux aléas climatiques, aux loups, aux guerres, aux épizooties (Moriceau 1999).

Une espèce animale suscite alors un incroyable engouement : le mouton (Denis & Vaissaire 2021). L'élevage ovin sert surtout à obtenir de l'engrais pour fertiliser les terres, à produire du lait et de la viande (agneaux) aux abords des villes. C'est aussi une ressource importante pour la production de laines. Les aristocrates, le roi, les grands prélats disposent de troupeaux dans leurs domaines, mais achètent les plus belles bêtes en Angleterre ou en Espagne. Les marchands-artisans français font de même pour obtenir des tissus de qualité. En effet, les ovins français donnent des laines grossières et en faible quantité, ce qui empêche l'industrie lainière française de se développer face à la concurrence. La France doit donc importer chaque année près de cinq millions de livres de laine lavée. Le mouton espagnol, rustique, paisible, d'une grande longévité, produisant une laine fine et abondante, est l'objet de toutes les attentions et spéculations, car la monarchie espagnole garde jalousement ses troupeaux. Relancer l'élevage français est une nécessité économique. Anne Robert Jacques Turgot (1727-1781) réussit à faire entrer quelques moutons d'Espagne en 1776, dont une partie est confiée à Daubenton, naturaliste et médecin, spécialiste du mouton. En effet, dès 1766, Daniel-Charles Trudaine (1703-1769), Directeur du commerce, lui avait demandé de faire « toutes les recherches nécessaires sur les moyens de relever les mauvaises races de mouton et d'améliorer les laines » (Archives nationales F/10/515-516). La ferme de Daubenton à Montbard, en Bourgogne, se transforme en centre officiel de recherches et conservatoire sur les ovins de toutes provenances (Loisel 1910). Daubenton se trouve ainsi au cœur d'un réseau européen de savants intéressés par l'amélioration des laines.

### Un ministre réformateur : Henri Léonard Jean-Baptiste Bertin

Un ministre va porter cet esprit de réforme inspiré par les physiocrates : Henri Léonard Jean-Baptiste Bertin (1720-1792). À partir des années 1765-1770, il met en place un nouveau système dit de « polyculture-élevage », répondant à un double objectif : 1) la transformation de l'élevage en une production fermière à part entière, 2) l'augmentation de la production végétale, obtenue par le défrichement des terres incultes et la suppression des jachères (Pédro 2012).



Pour accroître le potentiel agricole de la France, Bertin prend des mesures en faveur de l'instruction des paysans, de la lutte contre les maladies et de la protection des pâturages. Il crée de nouvelles institutions, comme les Sociétés royales d'agriculture, dans le double but, 1) d'enseigner aux paysans les méthodes d'améliorations, 2) de renseigner l'administration, région par région, sur chacune des productions. Plus largement, les Sociétés doivent encourager le goût pour l'agriculture, répandre les Lumières, étudier les pratiques de chaque canton et publier les découvertes, notamment grâce à un organe de diffusion : *le Journal de l'agriculture* (Herencia 2022). La première Société d'agriculture est créée en 1756 dans les États de Bretagne (Herencia 2022) et d'autres suivront. Par ailleurs, Bertin crée un premier Comité d'agriculture, amorce d'un futur ministère de l'Agriculture.

Sur la question de l'élevage et de la lutte contre les épizooties, il cherche une personnalité pouvant être mandatée par le gouvernement. Dans son « réseau », il trouve un homme capable de remplir cette mission : Claude Bourgelat (1712-1779).

Les deux hommes s'entendent sur la vocation de l'art vétérinaire : prendre soin des animaux « utiles », indispensables pour leur force de travail, les engrais qu'ils produisent, et leur rôle dans l'alimentation humaine. Le vétérinaire est d'abord un guérisseur, mais on voit se dessiner un autre rôle qui sera valorisé quelques années plus tard : celui de protecteur de l'élevage. Deux courants importants se dessinent : l'un centré sur le domaine équestre et la médecine essentiellement équine, l'autre sur la science de l'élevage.

Le projet pédagogique de Bourgelat est d'envergure. Il substitue à l'apprentissage traditionnel fondé sur la répétition de pratiques ancestrales, une formation structurée et soumise à évaluations, incluant l'étude de la littérature et de l'actualité scientifiques. Bourgelat voit la "vétérinaire" comme une profession et non comme une corporation dans laquelle la transmission d'un savoir-faire s'effectue du maître à l'apprenti.

Pour Bourgelat, le choix des candidats à l'entrée des Écoles vétérinaires repose sur des critères simples : « savoir lire, écrire et ne pas être infirme » (Bourgelat 1777). Le candidat idéal serait « un fils de maréchal, le plus intelligent et le moins ignorant » (Hubscher 1999).

Fin 1762, l'École de Lyon compte 29 élèves, dont neuf âgés de 11 à 14 ans. Fin 1766, on fait venir neuf des meilleurs élèves lyonnais pour encadrer les Parisiens, parmi lesquels Philibert Chabert (1737-1814) et son neveu Pierre Flandrin (1752-1796). On nomme aussi Honoré Fragonard (1732-1799), cousin germain du célèbre peintre, comme professeur et démonstrateur d'anatomie (Degueurce 2002). Ces « lyonnais » s'occupent des dissections et des préparations d'anatomie placées dans un cabinet d'anatomie pour constituer une collection : « le Cabinet du Roi » (Degueurce 2006). L'enseignement fait la part belle à l'anatomie (du cheval principalement) et l'étude des maladies infectieuses reste limitée.

## VICQ D'AZYR AU SECOURS DES VÉTÉRINAIRES

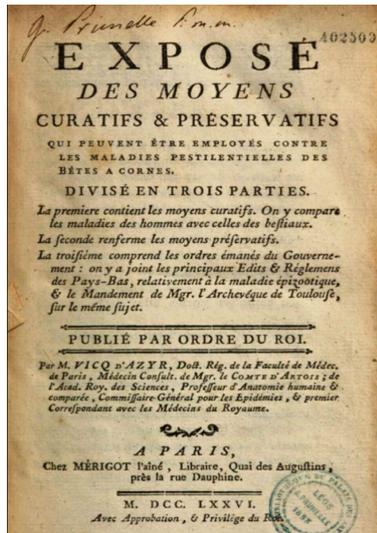
À peine les Écoles créées, les vétérinaires sont sollicités pour faire face à une catastrophe sanitaire : la peste bovine. Originaire des plaines hongroises, la peste bovine avait déjà fait des ravages dans le nord de la France et en Europe en 1714 et en 1745 (Shakeshaft 2008). Elle réapparaît brusquement en 1774 près du port de Bayonne, probablement suite à l'importation de bétail vivant en provenance des Pays-Bas ou de Flandre. La mortalité est massive car les animaux n'ont jamais été exposés auparavant à cette maladie. Les détails de la propagation de l'épizootie de 1774 à 1776 dans le Sud-Ouest sont bien connus (Cavrot 1999 ; Vallat 2007). Comment combattre la maladie ? Il est primordial de l'identifier au plus vite, donc d'avoir sur place des professionnels attentifs et bien formés. On fait appel aux élèves des Écoles vétérinaires et aux vétérinaires locaux qui, fraîchement diplômés, sont encore peu familiarisés avec les épizooties (en 1774 les Écoles vétérinaires ont moins de 10 ans). De plus, il n'existe pas de connaissances fiables auxquelles se référer et, comme il n'existe aucun équivalent de police sanitaire permettant de coordonner les actions, les décisions sont prises localement, parfois sans concertation. L'intendant de Bayonne ne prend pas conscience de l'urgence de la situation. L'épizootie progresse rapidement.

Turgot, devenu contrôleur général des finances depuis août 1774, prend conscience de la gravité de la situation. Animé par sa foi en la science, il demande à Marie Jean Antoine Nicolas de Caritat, comte de Condorcet (1743-1794), le concours de l'Académie royale des sciences et la création d'une commission pour étudier les mesures à prendre. Un seul académicien se présente pour la diriger : Félix Vicq d'Azyr.

Félix Vicq d'Azyr est un médecin normand (Pouliquen 2009) remarqué pour ses travaux en zoologie, que l'on fait admettre à l'Académie royale des sciences dès l'âge de vingt-six ans. Il est aussi anatomiste et physiologiste, élève du chirurgien Antoine Petit (1722-1794).

Vicq d'Azyr part immédiatement pour Bordeaux le 2 décembre 1774 : « j'ai deux objets à remplir : le premier concerne le bien public, le second est de pure curiosité » (Dronne 1965). En Guyenne, il est secondé par des élèves vétérinaires et les





vétérinaires locaux, notamment le diligent Bellerocq (Thomas 2012). Vicq d'Azyr tient informé Turgot de l'avancée de l'épizootie, au jour le jour. Vers la fin de l'été, la contagion semble être contenue dans le Sud-Ouest mais d'autres régions sont atteintes. Pendant l'hiver 1774-1775, Vicq d'Azyr va en Picardie. L'hiver 1775-1776, il parcourt la Normandie, la Flandre et l'Artois, toujours secondé par des vétérinaires. Cependant, il n'a pas oublié la deuxième partie de sa mission (la « pure curiosité ») : les nombreux animaux morts ou abattus lui procurent des sujets d'étude et de dissection. Disposer d'une cohorte de quadrupèdes sains, malades et morts est une belle opportunité scientifique. Il met à profit cette expérience pour peaufiner son approche anatomo-fonctionnelle comparative sur « les moyens propres à faire connaître la structure et le jeu des organes », qu'il exprime en quatre points : « la dissection anatomique, la vivisection animale, l'observation exacte de leurs phénomènes, soit dans l'état de santé, soit dans celui de maladie, et l'histoire des changements que ce dernier apporte dans leur tissu » (Mandressi 2025). L'anatomie pathologique comparée est née.

Figure 1. Page de titre de « l'exposé des moyens curatifs et préventifs qui peuvent être employés contre les maladies pestilentiennes des bêtes à cornes » publié en 1776. <https://numerabilis.u-paris.fr/ressources/pdf/medica/bibnum/extalfo00009/extalfo00009.pdf>

En 1776, une fois les épisodes épizootiques terminés, il écrit un « Exposé des moyens curatifs et préventifs qui peuvent être employés contre les maladies pestilentiennes des bêtes à cornes » (Vicq d'Azyr 1776a) (Figure 1). Il vante l'utilité d'une médecine comparée, sur le modèle de l'anatomie comparée (Figure 2a). Après avoir effectué diverses « inoculations de tissus infectés » à plusieurs espèces animales, il note que seuls les bovins sont affectés (Figure 2b). Il précise que, pour reconnaître cliniquement la maladie, il faut l'expertise de chirurgiens ou de vétérinaires (Figure 2c). Ceux-ci doivent aussi utiliser l'inoculation diagnostique (Figure 2d) pour l'appliquer chez les animaux malades regroupés dans des « hôpitaux vétérinaires » mis en place par les vétérinaires locaux. Ces hôpitaux permettent d'observer les animaux mais aussi de pratiquer des essais thérapeutiques (Figure 2e).

<p><b>Extraits de :</b> <b>Exposé des Moyens....</b></p> <p>Page 21 :</p> <p>« La maladie qui attaque les bêtes à cornes, dans les Provinces méridionales, est donc une vraie peste, puisqu'elle en enlève la plus grande partie &amp; que cette mortalité surpasse beaucoup celle des hommes dans les épidémies les plus meurtrières. Nous ne balancerons donc point à l'appeler de ce nom déjà donné par Lancisi à l'épizootie de 1711, qui était la même en tout point. »</p> <p>Page 28 :</p> <p>« En comparant ces symptômes avec ceux de l'épizootie, on trouvera une analogie parfaite. »</p> <p>Page 56 :</p> <p>« On pourrait, sans doute, établir une Médecine, comme on a établi une Anatomie comparée. »</p>	<p>Page 97 :</p> <p>« La maladie épizootique ne se communique point aux chevaux, mulets, ânes, chiens, chats, cochons, moutons et chèvres [...]. J'ai piqué des pigeons et des coqs avec un scalpel imprégné de molécules vireuses, et leur santé n'en a point souffert. »</p> <p>Figure 2b. Après avoir « inoculé » plusieurs espèces, seuls les bovins sont affectés.</p> <p>Page 94 :</p> <p>« Lors donc que l'on voudra s'assurer si la maladie qui, dans un Village quelconque, a déjà enlevé quelques bestiaux, a quelques rapports avec celle qui s'est manifestée dans les Provinces méridionales, il suffira d'appeler un Chirurgien ou un Élève de l'École Vétérinaire, qui, d'après la lecture de ces Observations, prononcera d'une manière sûre et facile sur sa nature.... ».</p> <p>Page 454 :</p> <p>«...un vétérinaire fort instruit, qui m'a beaucoup aidé dans les expériences que j'ai tentées, et, qui m'a donné plusieurs renseignements très utiles. »</p>	<p>Page 115 :</p> <p>« J'ai fait une suite d'observations très multipliées sur l'action des médicaments, dans les Hôpitaux Vétérinaires [...] dont je rendrais compte ailleurs. »</p> <p>Page 260 :</p> <p>« J'en ai fait l'essai [des frictions mercurielles] dans les Hôpitaux vétérinaires que j'ai établis... »</p> <p>Page 406:</p> <p>« Dans nos Hôpitaux vétérinaires, il nous est arrivé souvent de voir des bestiaux qui touchaient presque à leur convalescence... »</p>
<p>Figure 2a. Décrivant l'épizootie comme analogue à la peste humaine et vantant l'utilité d'une médecine comparée.</p>	<p>Figure 2c. Il faut des experts pour reconnaître la maladie.</p> <p>Pages 95 &amp; 94 :</p> <p>« dans tous les cas où l'on se propose de constater l'existence de la contagion, on fera avec de la filasse deux tampons que l'on trempera dans la bile, la morve ou la chassie d'un animal malade: on introduira ces tampons dans deux plaies faites à la peau d'un animal sain, dans n'importe quelle partie du corps; si la maladie se déclare en six ou huit jours, accompagnée des mêmes symptômes, on peut conclure avec certitude qu'elle est contagieuse et qu'elle comporte par cela même un grand danger. On n'a point encore songé à tirer parti de l'inoculation. L'existence et la nature de la maladie une fois constatée, on procédera à l'exécution de l'Arrêt du Conseil d'État, qui ordonne de tuer toutes les bêtes infectées. »</p>	<p>Figure 2e. Les hôpitaux vétérinaires de campagne permettent d'observer les symptômes et aussi d'utiliser des médicaments et d'en suivre les effets.</p>

Figure 2. Extraits de « l'exposé des moyens curatifs et préventifs qui peuvent être employés contre les maladies pestilentiennes des bêtes à cornes ». <https://numerabilis.u-paris.fr/ressources/pdf/medica/bibnum/extalfo00009/extalfo00009.pdf>



Son constat est lucide : il n'existe aucun « moyen curatif ». Il propose la création d'une commission<sup>1</sup> (pour les épidémies et les épizooties) qui verra le jour le 29 avril 1776. Il s'agit d'un véritable système de veille informationnelle sanitaire, fondé sur un réseau de correspondants incluant les vétérinaires et couvrant l'ensemble du Royaume. Des fiches d'information sont rédigées par les vétérinaires (Figure 3). Elles seront utilisées à des fins statistiques (Festy 1948). Cette commission pour les épidémies et les épizooties est à l'origine de l'Office International des Épizooties (OIE), qui deviendra l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OMSA) en 2003. De plus, familiarisé avec le milieu rural de par ses origines, éprouvant de l'empathie pour les paysans, irrité par l'emprise exercée sur eux par les charlatans, Vicq d'Azyr ne peut qu'être solidaire des vétérinaires qui luttent eux-mêmes pour se démarquer des empiriques, dans un environnement rural empreint de superstition et d'ignorance. Cette rencontre avec la profession vétérinaire va jouer un rôle fondamental dans sa carrière future et nourrir ses réflexions sur l'anatomie comparée. Sa vision unitaire de la médecine l'incitera à proposer l'intégration de l'enseignement vétérinaire aux études médicales (Vicq d'Azyr 1790).

MODÈLE de la Feuille que doivent rapporter les Éléves députés des Écoles, pour aller combattre les Maladies Epizootiques dans les Campagnes, & qui doit être remise, à leur retour dans les Écoles, au Directeur général, bien & dûment certifiée par les Curés, Seigneurs, Juges, Subdélégués & Notables des lieux, suivant l'article VI du Titre XVIII, seconde Partie.

GÉNÉRALITÉ de \_\_\_\_\_

ÉLECTION ou \_\_\_\_\_ MALADIE Epizootique traitée dans la Paroisse de \_\_\_\_\_ depuis le

Ballage de \_\_\_\_\_ du mois de \_\_\_\_\_ jusqu'au \_\_\_\_\_ du mois de \_\_\_\_\_ de l'année \_\_\_\_\_

NOMS des PROPRIÉTAIRES	NOMBRE des BOUFFES & des VACHES	NOMBRE des CHEVAUX	NOMBRE des MULETS	NOMBRE des MOUTONS	NOMBRE des COCHONS	NOMBRE des Animaux morts avant l'arrivée de l'ÉLÈVE	NOMBRE des Animaux morts entre les mains de l'ÉLÈVE	NOMBRE des Animaux guéris	NOMBRE des Animaux prélevés

**Figure 3.** Modèle de fiche utilisée par les élèves vétérinaires envoyés dans les provinces pour lutter contre les épizooties (d'après les Réglements des Écoles royales vétérinaires de France. Bourgelat publiés en 1777). Les informations épidémiologiques serviront à établir des statistiques. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6543565h?rk=64378;0>

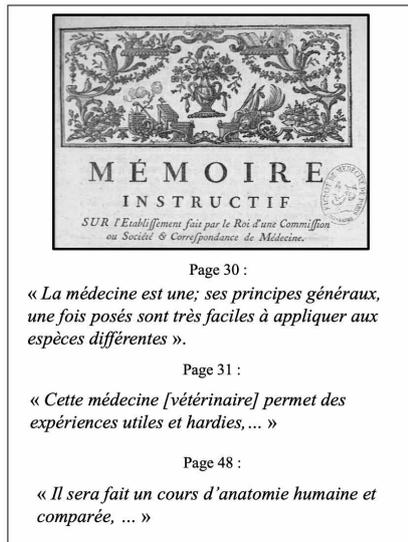
## L'ÉCOLE D'ALFORT : UN LIEU UNIQUE, CREUSET DES SAVOIRS MÉDICAUX-AGRONOMIQUES

Claude Bourgelat exerçait sur le corps enseignant une forte emprise personnelle (il est autoritaire) et professionnelle (il décide seul du contenu de l'enseignement). Sa mort en 1779 « libère » intellectuellement les enseignants et permet à ces vétérinaires qui ne sont pas tous issus du monde du cheval parisien ou lyonnais d'aborder la médecine des autres espèces domestiques. Certes les professeurs continuent de revendiquer leur expertise en matière de cheval. Ils rappellent que les Écoles vétérinaires « opèrent non seulement dans l'agriculture » mais aussi « dans les haras et dans tous les corps de cavalerie » (Archives nationales F 10/1194 : Société Royale de Médecine : réflexions sur les écoles vétérinaires de France – Réponses de l'École royale vétérinaire de Paris aux réflexions de MM de la Société Royale de Médecine) car de nombreux élèves sont militaires. Néanmoins, différents courants de pensée s'expriment et de nouvelles pratiques se font jour. On souhaite raviver le projet initial de l'École d'Alfort : établir des chaînes de savoirs, s'ouvrir à l'extérieur, favoriser des circulations entre les savants et les artistes.

Dès 1780, Vicq d'Azyr, qui a pris conscience de ce que peut lui apporter l'École d'Alfort pour ses travaux personnels, rédige un mémoire sur les établissements amenés à prolonger les missions de la Société royale de médecine de 1776 (Vicq d'Azyr 1776b). Il évoque Daubenton (dont il est devenu entretemps le neveu par alliance), membre comme lui de la Société royale de médecine. Il fait des observations sur son troupeau de bêtes à laine. Il propose de repérer les travaux « utiles aux cultivateurs dont ils intéresseraient à la fois les richesses et la santé ». L'armature de ce mémoire porte sur les maladies, particulièrement les épizooties.

1- Cette commission prendra le nom de Commission ou Société ou Correspondance de Médecine. Sa première assemblée se tient le 13 août 1776. Elle deviendra le 1<sup>er</sup> septembre 1778, la Société royale de médecine. Elle fusionnera avec l'Académie de chirurgie (créée par arrêtés du Conseil royal du 2 juillet 1748 et du 22 novembre 1751), pour donner naissance à l'Académie de chirurgie et de médecine (Mauguin 1876, p 264-265). Celle-ci sera dissoute sous la Révolution. L'Académie de médecine renaîtra en 1820 par la volonté de Louis XVIII.





L'École d'Alfort est un lieu idéal pour mettre en pratique ses idées de médecine comparée, étudier l'action des plantes connues pour leurs effets sur les hommes et les animaux et faire des expériences « utiles et hardies » (Figure 4). Il imagine même des artistes peintres prenant pour modèle les pièces du Cabinet du Roi ou dessinant les plantes fourragères utiles pour chaque espèce animale, chevaux compris. Selon lui, les professeurs vétérinaires pourraient s'en servir pour les cours et les publier sous forme de traités, dont la Société royale de médecine assurerait la diffusion.

Le projet de Vicq d'Azyr d'utiliser l'École d'Alfort pour la « recherche expérimentale » n'est pas retenu mais l'idée ne sera pas oubliée.

**Figure 4.** Extraits du « Mémoire instructif sur l'Établissement fait par le Roi d'une Commission ou Société et Correspondance de Médecine » qui précisent les missions de la Société royale de Médecine : la médecine est une, il faut instituer des cours d'anatomie comparée et il est nécessaire de faire des expériences utiles et hardies.  
<https://numerabilis.u-paris.fr/ressources/pdf/medica/bibnum/56087/56087.pdf>

## De nouvelles missions pour l'École d'Alfort

Un événement d'ordre politique va mettre l'École d'Alfort en valeur. Après le renvoi de Jacques Necker (1732-1804), son successeur, Jean-François Joly de Fleury de Lavalette (1718-1802), décide de réorganiser ses services. Le 1<sup>er</sup> janvier 1782, l'intendant de la Généralité de Paris, Louis Bénigne François Bertier de Sauvigny (1737-1789), se voit confier la direction du Service de l'agriculture qui gère les « Écoles vétérinaires, les épizooties, les pépinières et les sociétés d'agriculture ».

Située à quelques encablures de Paris, disposant de larges espaces, l'École d'Alfort constitue un cadre idéal pour la recherche scientifique. Elle suscite des convoitises de la part du monde savant (Railliet & Moulé 1908), en particulier de l'Académie des sciences et de l'Académie de chirurgie et de médecine (voir ci-dessus). Daubenton et Vicq d'Azyr, qui ont l'oreille du roi, persuadent Bertier de Sauvigny que l'École d'Alfort ne doit pas limiter son enseignement à l'art de guérir les animaux mais doit devenir un centre d'études de première importance, orienté vers l'économie rurale. Rappelons que la paix est signée en 1783 avec l'Angleterre ainsi qu'un traité de commerce en 1786, ouvrant des perspectives de transferts et d'enrichissements mutuels, notamment dans le domaine de l'élevage. Pietro Corsi (Corsi 2020) avance également l'idée qu'en s'éloignant un peu de Paris et de l'influence de Georges-Louis Leclerc de Buffon (1707-1788), les « jeunes » savants pourraient se sentir plus libres<sup>2</sup>.

Pour élargir les missions de l'enseignement, il faut des moyens financiers. Le 3 novembre 1783, Charles-Alexandre de Calonne (1734-1802), dont la devise est de « dépenser beaucoup pour paraître riche et paraître riche pour pouvoir emprunter beaucoup », remplace Jean-François Joly de Fleury (1718-1802). Il augmente significativement la dotation de l'École d'Alfort. Les fonds alloués au 31 janvier 1785 sont portés à 150 000 livres (Railliet & Moulé 1908), renouvelables pour deux ans. C'est le double du budget précédent. Selon Railliet & Moulé, « l'élan donné par la nomination de Bertier de Sauvigny fut le signal de transformations profondes et ouvrit pour l'École une ère de prospérité financière qui ne s'est guère retrouvée plus tard ».

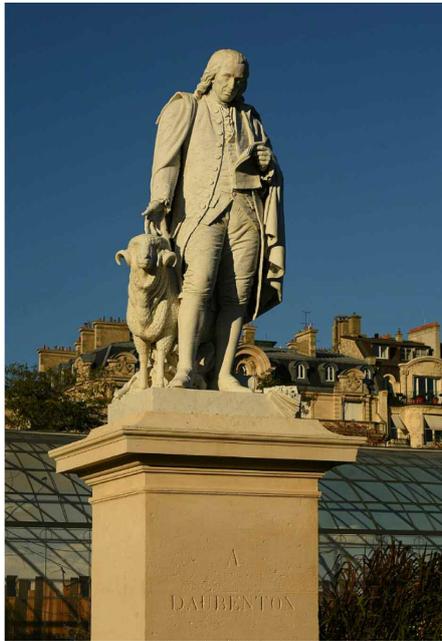
## Une nouvelle organisation des enseignements

Pour Bertier de Sauvigny, l'École d'Alfort doit contribuer à développer des sources de richesse économique, mais aussi accroître les connaissances autour du concept « 3A » : « Acclimater, Accroître et Améliorer » les animaux domestiques. Chacun pourra progresser, « du physiologiste, du chirurgien, de l'artiste vétérinaire, du philosophe, du chimiste, du maréchal, de l'officier de cavalerie, du cultivateur, du propriétaire, » jusqu'au citoyen ! Le projet vise à établir une chaîne de savoirs.

Les fonds servent à créer de nouvelles chaires, dont les titulaires seront des vétérinaires, mais aussi des savants renommés, « les académiciens » destinés à s'intégrer dans le corps enseignant.

2- Daubenton et ses protégés travaillent sur les effets de divers facteurs extérieurs sur les caractéristiques des êtres vivants en mettant à distance une partie de l'enseignement de Buffon. Pour ce dernier, l'anatomie comparative est un élément fondamental pour la compréhension de l'histoire des êtres vivants. Daubenton s'intéresse seulement aux parties essentielles pour tenter d'en comprendre l'organisation et surtout le fonctionnement (Corsi 2020).





Une chaire d'économie rustique est confiée à Daubenton (67 ans), l'aîné des « académiciens ». Il est LE spécialiste du mouton et on le surnomme « le berger de Montbard ». Dans la plupart des statues le représentant, il est accompagné d'un beau bélier (Figure 5). Daubenton propose de sélectionner les savoirs et les procédés les plus efficaces pour nourrir, faire prospérer, multiplier et perfectionner<sup>3</sup> les espèces de tous les animaux utiles à l'homme, dans le but de les transmettre dans les campagnes. Cette « économie rustique » se fonde sur tout un système d'interactions entre le végétal et l'animal, qui met en place un cercle vertueux agronomique. Pour obtenir davantage de blé, il faut davantage de bétail (afin de tirer les charrues et de produire des engrais) et plus les champs de blé rapportent, plus on peut entretenir de têtes de bétail en nombre et en bonne santé... Bertier de Sauvigny précise les buts pédagogiques de cette chaire : « transmettre dans les campagnes les régimes les plus utiles, les procédés les mieux réfléchis et les moyens les plus efficaces pour conserver, multiplier et perfectionner les espèces des animaux utiles à l'homme ». À partir de 1784, Daubenton prend comme adjoint le botaniste Pierre Marie Auguste Broussonet (1761-1807). À Daubenton reviennent les écuries, les étables, à Broussonet, les jardins, les fermes et les cultures potagères.

**Figure 5.** Statue de Daubenton accompagnée d'un mouton mérinos au jardin d'acclimatation de Paris (Cliché S.-G. Rosolen).

La chaire d'anatomie comparée est confiée à Vicq d'Azyr, âgé alors de 25 ans, lequel s'intègre naturellement au nombre des enseignants « académiciens ». Bertier de Sauvigny lui demande de faire des recherches « pour la conservation de l'homme et pour apprendre aux élèves les méthodes qui peuvent donner des résultats avantageux pour l'homme, du travail qu'ils font sur les animaux, et les mettre en état de se livrer à exécuter des expériences qui leur seront demandées pour étendre les connaissances de la médecine, de la chirurgie et de la physiologie » (Archives nationales, F10 1194, mémoire de Bertier de Sauvigny à Joly de Fleury en 1782).

Une chaire de physique générale et de chimie du règne animal revient à Antoine François de Fourcroy, âgé de 28 ans, promis à un avenir brillant. Devenu en 1785 membre de l'Académie des sciences, il se voit confier par Buffon les cours de chimie au Jardin du Roi (Jardin des Plantes). Dans l'éloge qu'il fera de Fourcroy en 1811, Cuvier écrit que « de toutes les recherches qui ont occupé M. de Fourcroy, celles qui ont été les plus fécondes et qui lui donneront la plus longue célébrité, ce sont ses recherches sur les substances animales. Il y attachait une importance toute particulière, parce qu'elles lui paraissaient devoir lier plus intimement la chimie à la médecine ». Plus loin il précise : « non content de faire connaître par leur analyse les calculs vésicaux des herbivores, il est certain qu'on peut les dissoudre par des injections de vinaigre affaibli et que l'on n'est pas entièrement sans espérance de produire le même effet sur quelques-uns des calculs humains » (Cuvier 1811).

La chaire de botanique échoit en 1784 à Pierre Marie Auguste Broussonet, qui, depuis deux ans, était l'assistant de Daubenton. Celui-ci, membre très actif de Société d'agriculture de la Généralité de Paris, se fait également connaître pour ses travaux sur les poissons, classés selon la nomenclature de Linné.

Les chaires de médecine vétérinaire, d'extérieur des animaux et de maréchalerie restent entre les mains des vétérinaires. Chabert reste Directeur de l'École. Les professeurs vétérinaires gèrent la forge et les hôpitaux vétérinaires. D'autre part, ils enseignent les techniques de préparations anatomiques, leur spécialité depuis la naissance des Écoles (voir infra). Des écuries sont spécialement affectées aux expériences de traitement sur la morve. Les travaux des vétérinaires, encouragés par le Comité d'agriculture et la Société d'agriculture de Paris, sont publiés dans les « Mémoires d'agriculture et d'économie rurale » (archives F10 1194 discours de Loir tendant à développer le plan et le régime des Écoles vétérinaires – 1784). De jeunes vétérinaires prometteurs s'intègrent aux enseignements. Le plus emblématique d'entre eux est François-Hilaire Gilbert, que Chabert engage comme adjoint-vétérinaire de Daubenton. Sa carrière sera exceptionnelle (Bonnaud 2004).

## De nouveaux aménagements et des extensions pour l'École

En 1783, des travaux sont menés pour regrouper les salles de dissection. On prévoit des locaux pour effectuer les prélèvements, réaliser leur analyse chimique, préparer les pièces anatomiques et les conserver. La nouvelle configuration favorise les échanges entre spécialités. Comme les salles de dissection et d'injection sont proches des salles de chimie, Fourcroy peut disposer d'instruments de haute qualité (des fourneaux à fusion). En lien avec la chaire d'économie rustique confiée à Daubenton, une nouvelle ménagerie (Figure 6) est créée dans le but de « propager, conserver tous les animaux domestiques connus et les moyens de créer de nouvelles espèces ». D'autres bâtiments sont construits dans la foulée, volière, bergerie, manège, écuries, basse-cour, garenne

3- L'amélioration des races est considérée dans trois directions : la qualité de la viande, l'abondance du lait et la qualité de la laine.



(zone d'élevage pour les lapins), chenil, et même un bassin pour l'élevage de poissons. Une bergerie-modèle accueille des moutons provenant de l'élevage de Daubenton. Une ménagerie spécifique est consacrée aux animaux sauvages (vigognes, rennes, ours, loups...).

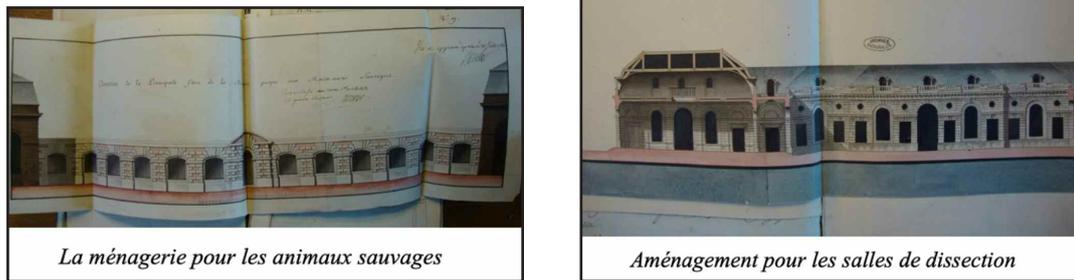


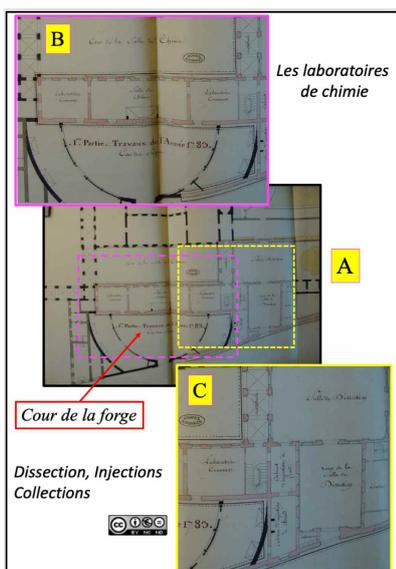
Figure 6. Plan de la ménagerie pour les animaux sauvages et élévation et face intérieure de la salle de chimie avec une coupe de la salle de dissection (Archives nationales F 10/1202, Cliché S.-G. Rosolen).

Par ailleurs, l'École acquiert une ferme de 170 hectares près d'Alfort, à Maisonville. La Société d'agriculture prend en charge les premiers travaux d'aménagement. La ferme doit servir aux expériences que cette Société juge utile d'exécuter, en particulier sur la culture des fourrages, les aliments qui conviennent à chaque espèce, la meilleure manière de les préparer. Fort logiquement, la ferme est confiée à Daubenton et à Broussonet, les deux professeurs d'économie rurale.

Le Cabinet du Roi gagne en prestige. C'est Bourgelat qui l'a créé en 1766 (voir infra), sur le modèle des cabinets de curiosités du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il devait rassembler des préparations à vocation pédagogique pour les élèves mais aussi présenter les pièces extraordinaires destinées à impressionner les visiteurs, puisque d'emblée le Cabinet du Roi est ouvert au public. Durant neuf ans, Honoré Fragonard a préparé des centaines de pièces anatomiques destinées à ce cabinet. Les vétérinaires anatomistes d'Alfort suivant son exemple ont pu acquérir un savoir-faire unique. Ils maîtrisent les techniques de conservation des formes, des couleurs et des volumes, mais aussi la science du « contenant » permettant de maintenir sur la durée les préparations, de les « révéler » au regard des scientifiques. Les collections comprennent plusieurs centaines de pièces<sup>4</sup> (cires anatomiques, moulages, **foetus momifiés**...). Les préparations concernent les animaux et quelques humains. Les pièces les plus spectaculaires sont les « Écorchés » de Fragonard, notamment le « **Cavalier de l'Apocalypse** ».

### Un véritable centre de recherche sur le vivant

Les moyens matériels, les équipements, le savoir-faire professionnel et les animaux d'Alfort sont mis au service d'une science pluridisciplinaire à vocation « encyclopédique ». L'École et sa ferme constituent un riche terrain d'expérimentation pour les savants qui y sont rassemblés, quelle que soit leur spécialité. Les vétérinaires se livrent à l'observation des animaux d'élevage, testent les effets de différents régimes alimentaires. Les toisons des beaux moutons de Daubenton sont prélevées et envoyées à la manufacture de Van Robais à Abbeville, puis montrées à Bertier de Sauvigny, à Calonne et au Roi : avec ce type de laine, les manufactures françaises pourront enfin produire des tissus de qualité et relever les défis économiques.



Selon Daubenton, l'art vétérinaire ne doit pas se cantonner aux seuls animaux de charge et de trait mais s'étendre à tous les animaux domestiques utiles à l'homme, comme les oiseaux, les poissons, les insectes. Plus encore, l'économie vétérinaire doit s'efforcer de « soumettre à la domesticité des espèces d'animaux sauvages dont nous puissions tirer du service et de l'utilité » pour la nourriture, l'agriculture, le logement ou l'industrie... D'où des observations et des expérimentations qui s'inscrivent dans un cadre scientifique développé par les naturalistes. On s'intéresse à l'altération et à la dégénération des animaux de la ménagerie, sous l'effet conjugué du changement de nourriture et du climat que leur impose la captivité. On se demande dans quelle mesure leur domestication est possible. Les expériences de Daubenton sur le renne sont caractéristiques (Railliet & Moulé 1908). Il tente de l'acclimater en France mais c'est un échec et l'animal meurt. Daubenton fait procéder alors à une dissection car il veut comprendre comment le renne s'adapte au froid, quel rôle joue son régime alimentaire. Une fois l'animal disséqué, les pièces anatomiques sont préparées pour être conservées au cabinet du Roi. Toutes ces tâches sont faites dans des pièces attenantes (Figure 7) et les savants travaillent les uns à côté des autres.

Figure 7. Plan des travaux de 1783. En A : les salles de chimie jouxtent celles de dissection. Les parties B et C correspondent aux détails des salles de chimie et de dissection. On notera l'organisation rapprochée des lieux de dissection, de chimie et des cabinets d'injections. Archives nationales F 10/1202. Cliché S.-G. Rosolen



Vicq d'Azyr profite de ce nouvel environnement de travail. Lorsque la première École vétérinaire est créée en 1761-62 à Lyon, la ville n'a pas encore d'université. Bourgelat avait accepté que des médecins et des chirurgiens désireux de s'instruire par la pratique de l'expérimentation à l'étude de l'anatomo-physiologie et de la pathologie comparée puissent utiliser des animaux de l'École à des fins scientifiques, à « condition de ne pas y perpétrer des actes de cruauté » (Bourgelat 1777) (Figure 8). L'occasion pour

#### Extraits des « *règlements de 1777* »

Page 198 :

« ...les portes des Écoles seront sans cesse ouvertes à tous ceux qui, chargés par état de veiller à la conservation des hommes... »

*Les écoles sont ouvertes aux médecins....*

Page 199 :

« On ne négligera pas au surplus de prévenir les Élèves contre le préjugé trop commun que tous les sacrifices auxquels on se livrera, seront autant actes de cruauté dont l'humanité doit frémir. »

*Pour des expériences mais pas de cruauté...*

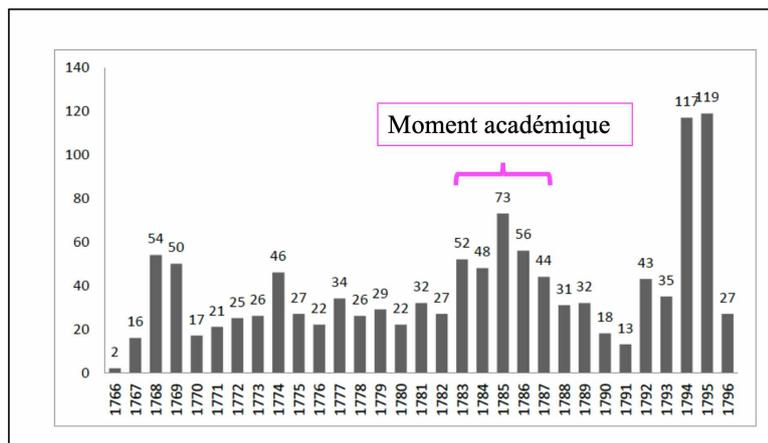
Vicq d'Azyr de travailler durablement à Alfort, assisté par des élèves vétérinaires pour l'aider dans ses travaux de dissection, représente une formidable opportunité (Gaitan 2016). Tout en enseignant l'anatomie comparée mise au service de l'économie rurale, il peut à loisir observer, dans un même lieu, des animaux sains et des animaux malades, tenter des expériences sur des sujets vivants, non plus des poissons ou des petits quadrupèdes, mais de grands quadrupèdes, comme il l'avait déjà fait lors de l'épizootie de peste bovine. Il observe « *l'histoire des changements que l'état de maladie apporte dans le tissu des animaux* ». Il développe l'anatomie pathologique et entreprend d'établir un système complet de nomenclature anatomique à partir d'un grand nombre d'espèces. Vicq d'Azyr envoie aussi des élèves vétérinaires sur les littoraux pour y recueillir et faire des préparations de poissons qui seront exposées au Cabinet du Roi. Il peut y effectuer des études comparatives. En tant qu'anatomiste, il recueille aussi de précieuses données sur les phénomènes physiologiques de la digestion.

**Figure 8.** Extraits des « Règlements pour les Écoles royales vétérinaires de France ». Imprimerie royale, Paris, 1777. Disponible en ligne à : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6543565h?rk=64378;0>

L'étude de la digestion des animaux, en particulier la rumination propre aux bovins et ovins, intéresse aussi le chimiste Fourcroy, qui étudie les nutriments en fonction de la composition des amendements des sols. La chimie minérale avait progressé ces dernières années, avec la théorie des airs, la composition et la décomposition des minéraux, mais le règne animal n'était guère exploré. L'École fournit à Fourcroy des matériaux comme les os, les matières animales en décomposition, qui lui permettent de développer les connaissances, apporter à la chimie de nouveaux fondements scientifiques, loin du charlatanisme, afin de pouvoir mieux former les futurs étudiants.

### Les vétérinaires à la croisée des chemins

Au fur et à mesure que se tisse un fructueux réseau d'échanges, les « savants académiciens » ont été les premiers à mesurer l'importance des vétérinaires, à considérer qu'ils sont les piliers de l'économie rurale que le gouvernement veut promouvoir. Fort de son expérience à la ferme de Montbard, Daubenton définit lui-même la double vocation de l'art vétérinaire : « le gouvernement en santé des animaux et le traitement des maladies ». Il mesure l'importance de la « santé animale » et le rôle à la fois préventif et curatif des vétérinaires (Mellah 2013) : « *il y avait moins à espérer d'un animal qui a été guéri que d'un animal qui n'a jamais été malade* » (Denis 2023). Comme il soutient que « *les animaux domestiques sont d'une très grande importance pour le maintien de la société et [...] le bonheur des hommes* » (Spary 2005). La notion de « bête utile » s'impose dans les savoirs naturalistes et dans l'enseignement vétérinaire (Denis 1997), avec comme emblème, le mouton, « *le plus paisible des animaux utiles* ». Même si leurs compétences techniques sont reconnues, les premiers vétérinaires formés par Bourgelat ne sont pas des « savants » et n'ont pas



encore vocation à le devenir. La plupart sont des hippiatres, excellents techniciens, spécialistes de la ferrure, des soins aux chevaux, des préparations anatomiques, mais pas des théoriciens. Cependant, le fait de travailler avec des savants venus de l'extérieur va faire bouger ces cadres, stimuler les jeunes vétérinaires, leur donner de nouvelles ambitions... comme en attestent la fréquentation des cours et l'arrivée de nouveaux étudiants (Figure 9).

**Figure 9.** Nombre d'élèves inscrits à l'École d'Alfort par année d'entrée de 1766 à 1796. La période du « moment académique » est identifiée. D'après Gaitan 2016 (figure 13, p 70).

C'est alors qu'un vétérinaire particulièrement brillant et instruit réussit à intégrer le cercle des « académiciens » d'Alfort et s'impose dans les milieux scientifiques et politiques : François Hilaire Gilbert.

4- Après 1789 : révolutionnaire engagé, Fragonard fut chargé en 1794 par la Commission Temporaire des Arts d'inventorier les cabinets d'anatomie. Il entreprit l'inventaire et la description du « Cabinet du Roi », ce qui suscita l'intérêt de personnalités scientifiques, et conduisit en 1795 à la dispersion des collections (Degueurce 2006) ; une partie entre à l'École de Santé de Paris, une autre au Muséum National d'Histoire Naturelle. Ce cabinet est à l'origine du Musée de l'École d'Alfort, renommé plus tard Musée Fragonard.



## FRANÇOIS-HILAIRE GILBERT : UN VÉTÉRINAIRE, UN SAVANT VISIONNAIRE

François-Hilaire Gilbert est né à Châtelleraut le 18 mars 1757 (Railliet 1904). Fils d'un procureur du roi, il fait de brillantes études et, à 14 ans, maîtrise le latin et le grec, ce qui l'incite à faire référence souvent aux textes classiques pour illustrer ses propos. Destiné à la carrière d'avocat, il poursuit ses études à Paris. Il gardera de sa formation de juriste le goût pour l'argumentation et la plaidoirie. Contre l'avis paternel, il se tourne vers les sciences de l'observation, se passionne pour l'histoire naturelle et la médecine. Le hasard lui fait rencontrer Philibert Chabert, alors Directeur de l'École vétérinaire d'Alfort. En 1781, Chabert l'informe que Necker octroie quatre places « d'élève aux frais du roi » pour l'École d'Alfort. Gilbert sollicite directement Necker et intègre l'École le 1<sup>er</sup> avril 1781 (Bonnaud 2004). Il a 24 ans et déclare dans une lettre à son père sa volonté de joindre « le titre de médecin d'homme à celui de médecin vétérinaire » (Delafouchardière 1843).

Le fait que Gilbert soit beaucoup plus instruit que les autres élèves constitue un atout considérable pour Chabert, qui recherche des enseignants de haut niveau. Il lui confie la tâche de faire répéter les leçons aux élèves les moins avancés. Il lui demande de traduire du latin et du grec des ouvrages relatifs à l'art vétérinaire (Apsyrte, Chiron, Celse, Columelle, Pelagonius, [Gitton-Ripoll 2003](#) ; [Ménard 2003](#) ; Végèce [Pouille-Drieux 2008]). Comme l'écrit Railliet ([Railliet 1904](#)), « Gilbert avait tiré un excellent parti de ses rapports avec ses maîtres de passage ». Chabert prend Gilbert comme secrétaire particulier et, en 1783, il le nomme sous professeur de Daubenton. Gilbert fait connaissance avec Broussonet, Vicq d'Azyr, Fourcroy et tous les membres de la Société royale d'agriculture de Paris qui suivent les expériences effectuées à la ferme de Maisonville.

Gilbert accompagne aussi Chabert dans ses déplacements en province. C'est au cours de ces déplacements que Gilbert se constitue de solides réseaux professionnels et qu'il repère des personnes compétentes au sein du monde rural. Il s'en servira pour rédiger son œuvre majeure : le *Traité des prairies artificielles*. Il est désormais considéré comme l'un des plus grands savants de son temps. En 1787, Gilbert parle désormais d'égal à égal avec Daubenton, Fourcroy, Broussonet et Vicq d'Azyr. Il défend devant eux l'idée que l'homme a des devoirs envers les animaux. Il cite souvent Marc Aurèle : « l'homme doit se comporter avec les animaux comme ce qui a de la raison avec ce qui n'en a point » ([Gilbert 1797](#)), devenant en cela l'un des premiers défenseurs de la cause animale ([Rosolen 2023](#)).

Gilbert défend une véritable science totale du corps de l'animal vivant. Dans sa vision unificatrice des champs scientifiques et techniques, on reconnaît l'influence des « académiciens ». L'École d'Alfort devient une sorte d'Institut du Vivant, incluant un centre d'investigations cliniques et agronomiques.

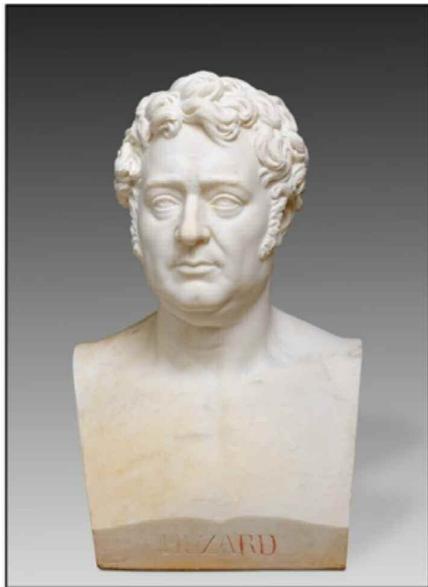
### ET APRÈS 1787...

En avril 1787, Calonne est remercié : on lui reproche d'avoir vidé le trésor royal. Il est remplacé par Étienne Charles de Loménie de Brienne (1727-1794), archevêque de Toulouse. Le budget de l'École est ramené au niveau de celui de 1782. Il faut renoncer au train de vie somptuaire. Les « académiciens » sont remerciés et quittent les lieux ; restent sur place les vétérinaires.

On pourrait s'imaginer que la Révolution française tourne définitivement cette page, puisque c'est le gouvernement de l'Ancien Régime qui avait choisi de financer puis d'abandonner les expériences médico-agronomiques de l'École d'Alfort. Or, un tournant s'opère sous la Convention et le Directoire. À partir de la Convention thermidorienne, la Première République défend le modèle d'une société apaisée dont la prospérité et la stabilité reposent sur l'agriculture et l'élevage : parmi les animaux domestiques, le mouton considéré comme « le plus paisible des animaux utiles » (voir infra), guidé par la figure idéale du « berger républicain » ([Mellah 2013](#)). L'économie rurale, élevée au rang de science de l'animal domestique, devient un des fondements du nouvel édifice républicain. Pour organiser un véritable « gouvernement du vivant » (Serna 2017), il est fait appel aux éminents botanistes, médecins, vétérinaires de l'Ancien Régime, qui sont encouragés à travailler ensemble. Convaincu par son expérience à Alfort du rôle unificateur que joue pour la médecine l'anatomie comparée, Vicq d'Azyr présente à la Convention nationale en 1790 un projet visant à inclure les vétérinaires dans la refonte des études médicales ([Vicq d'Azyr 1790](#)). Ce projet n'est pas retenu. Toutefois, les « savants » d'Alfort sont placés à des postes stratégiques, au sein des commissions et des comités exécutifs ([Mellah 2020](#)), puis au Bureau de l'Agriculture du ministère de l'Intérieur. Ces hommes de réseau siègent au nouvel Institut national des sciences et des arts, ils publient sans relâche. On retrouve à la manœuvre Broussonet, Fourcroy, Daubenton et surtout Gilbert, qui devient le bras droit du ministre Nicolas François de Neufchâteau, dit François de Neufchâteau (1750-1828), rédigeant des rapports et projets de décrets. Seul manque à l'appel Vicq d'Azyr, disparu quelques jours seulement avant Robespierre (Pouliquen 2009). Les Écoles vétérinaires prennent le statut d'« Écoles d'économie rurale ». Les grands domaines confisqués aux aristocrates sont convertis en « établissements ruraux » républicains ([Rosolen & Rosolen 2025](#)), véritables laboratoires d'expérimentation, placés sous la responsabilité de Gilbert ([Rosolen & Rosolen 2023a](#) ; [Rosolen & Rosolen 2023b](#)). Bien que ces établissements n'aient pas survécu au Directoire, faute de financements pérennes<sup>5</sup>, les expériences réalisées à l'École d'Alfort vont continuer sous le Consulat et au début de l'Empire.

<sup>5</sup> La ferme de Maisonville sera vendue comme Bien National en 1791.





Que les vétérinaires aient à ce point investi le champ de l'agronomie s'explique historiquement. Durant les 60 années qui suivent la création de leurs Écoles, les vétérinaires sont les uniques référents pour toutes les questions relatives à l'élevage. Il faut attendre 1826, et la création de l'École agronomique de Grignon, pour que le paysage soit redessiné et que l'agronomie soit progressivement retirée de leur domaine de compétence.

Suite à cette évolution, l'enseignement vétérinaire prend une orientation plus médicale. Cela n'empêche pas les médecins et les vétérinaires de garder des liens. Ainsi, Jean Baptiste Huzard père (1755-1838) fait partie des premiers membres l'Académie royale de médecine créée en 1820. Son buste (par le sculpteur Pierre Alfred Robinet) (Figure 10) est d'ailleurs conservé rue Bonaparte au siège de l'Académie nationale de médecine. En 1823, à la demande du rédacteur en chef de la *Nouvelle Bibliothèque Médicale*, le médecin Hippolyte Royer-Collard (1802-1850), les vétérinaires Jean Girard père (1770-1852) et Alexis Casimir Dupuy (1774-1849) de l'École d'Alfort vont y inclure, dès le premier numéro, un *Recueil de médecine vétérinaire*. Ainsi est créé le premier périodique vétérinaire au monde, grâce aux médecins. Le rédacteur déclare dans son introduction que « la Médecine vétérinaire est la sœur de la Médecine humaine » (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k97831942/f16.item>).

Figure 10. Buste de Jean-Baptiste Huzard par le sculpteur Pierre Alfred Robinet dans les locaux de l'Académie nationale de médecine.

© Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine, photographie Philippe Fuzeau BANM, inv. ART 309

Pierre Alfred Robinet (1814-1878), portrait de Jean-Baptiste Huzard (1755-1820), 1858, buste de marbre ; devant : « HUZARD » ; à gauche : « Pre ROBINET. // 1858. » ; H. 0,61 ; L. 0,43 ; P. 0,30 m ; don de son fils le docteur Jean-Baptiste Huzard (1793-1878), 1859.

Ensuite, les échanges entre les deux médecines se feront plus rares. Les médecins, plus nombreux, prennent de l'ascendant et les vétérinaires se font plus discrets. Même dans le cas de maladies animales affectant la santé publique, les vétérinaires ne sont pas forcément consultés. L'exemple de Louis Pasteur est révélateur. N'étant pas médecin lui-même, Pasteur ne réussissait pas à imposer ses théories dans le milieu médical. Il s'est alors tourné vers les vétérinaires, auprès desquels il a trouvé un précieux soutien scientifique et des conditions idéales pour poursuivre ses travaux et devenir un « bienfaiteur de l'humanité ». Il ne l'oubliera pas, et les vétérinaires non plus (Rosolen 2022).



Figure 11. Réunion des savants d'Alfort dans le Cabinet du Roi. De gauche à droite, Daubenton, Vicq d'Azyr, Fourcroy, Broussonet et Gilbert (Illustration réalisée à l'aide de ChatGPT selon les mentions indiquées dans Wikipédia).

Ce projet écologique avant la lettre, exemple de synergie et d'émulation entre médecins, vétérinaires, botanistes et agronomes (figure 11),

## CONCLUSION

Si l'on tente de dresser le bilan de cette expérience, la première impression est celle d'une créativité foisonnante. Comme les frontières entre les disciplines restent à définir, un médecin chimiste (Fourcroy), un médecin naturaliste (Daubenton), un médecin clinicien (Vicq d'Azyr) et un vétérinaire (Gilbert) ont pu librement partager leurs expériences. À l'occasion de leur séjour à Alfort, ils ont abordé une phase pratique, plus expérimentale, de leurs travaux. Ils ont posé les jalons de sciences en devenir, l'agronomie, la chimie organique, l'anatomie comparée et surtout la médecine expérimentale. Ils ont dessiné les contours d'une science du vivant et abordé le domaine de la santé publique, avec la gestion des épizooties.



Bull. Acad. Vét. France — 2025

<http://www.academie-veterinaire-defrance.org/>

On ne peut qu'être étonné de la réussite de cette ouverture de l'École d'Alfort au monde académique. Destinés par Bourgelat à devenir des hippiatres maréchaux ferrants experts, peu formés sur le plan théorique, les vétérinaires auraient pu s'offusquer que des médecins investissent leurs locaux et leurs chaires d'enseignement... Il semble que des synergies et un système gagnant/gagnant se soient mis en place. Au-delà de l'effet d'aubaine, les médecins ont non seulement reconnu les compétences des vétérinaires, mais facilité leur conquête d'une nouvelle légitimité. Les vétérinaires ont compris qu'ils devaient au prestige de Daubenton et de Vicq d'Azyr la rénovation et l'agrandissement des locaux, la création de chaires expérimentales, la mise en valeur du « Cabinet du Roi ». Grâce à Daubenton relayé par Gilbert, ils ont élargi leur domaine d'expertise à tout ce qui concerne les animaux d'élevage (soins, nourriture, prévention des maladies, contrôle de la reproduction, conduite des troupeaux...), devenant des acteurs économiques à part entière. De nouveaux élèves ont été attirés par un climat d'effervescence scientifique et des enseignants de haut vol.

Retenons les commentaires de Railliet et Moulé (Railliet & Moulé 1908) : « cette incursion des académiciens dans l'École ne fut point sans un sérieux profit pour celle-ci : elle la mit en contact avec le monde scientifique, éveillant dans son corps enseignant des idées neuves et larges ».

Le rôle pédagogique des vétérinaires a été valorisé pour former les paysans aux pratiques de l'élevage et à la prise en charge des épizooties. Gilbert, devenu vétérinaire après de brillantes études, a joué un rôle inspirant de « passeur » entre les médecins et les vétérinaires.

C'est au cours de cette « période académique » que le monde vétérinaire s'est ouvert à deux domaines, la médecine et l'agronomie. D'une part, le creuset d'Alfort a favorisé la porosité entre les médecines humaine et animale, favorisant une circulation sans précédent entre les savoirs.

D'autre part, c'est au cours de cette période « académique » que les vétérinaires ont investi le champ agronomique, préparant le terrain qu'occuperont les ingénieurs agronomes. Leur positionnement résolu au cœur de « l'économie rurale » et d'une science de l'animal domestique préfigure l'écologie politique. Leur réflexion sur le statut de l'animal domestique, dans sa dimension morale, est également innovante. Cela préfigure une éthique animale qui se développera au XIX<sup>e</sup> siècle.

D'autres facteurs d'ordre politique expliquent la réussite de cette (courte) expérience : l'implication financière du gouvernement, le maintien d'un climat de confiance réciproque entre des savants cautionnés par l'Académie des sciences et des ministres réformateurs.

De nos jours, on parle beaucoup de l'approche « One Health », de l'unicité des trois santés, médecine humaine, médecine vétérinaire et "santé" des écosystèmes.

Que manque-t-il pour que ce beau concept se concrétise ? Les circonstances qui ont présidé au « moment académique d'Alfort » nous donnent quelques pistes. Ce projet écologique avant la lettre, exemple de synergie et d'émulation entre médecins, vétérinaires, botanistes et agronomes, a bénéficié d'une substantielle dotation financière, mais aussi d'une volonté politique affirmée, fondée sur la confiance et le respect accordés par les décideurs aux hommes de science.

## REMERCIEMENTS

*L'auteur remercie Agnès Rosolen, Conservateur en chef honoraire de la Bibliothèque de l'Université Paris Saclay, pour son aide à l'examen des archives et à la rédaction de cet article.*

*L'auteur remercie Jérôme van Wijland, Conservateur Général, Directeur de la Bibliothèque de l'Académie nationale de Médecine, qui lui a donné l'autorisation de reproduire la photo du buste de Jean-Baptiste Huzard.*

*L'auteur remercie Faten Gattoussi pour son aide à la mise en page de ce document.*

## RÉFÉRENCES

- Archives nationales. F 10 / 515-516 : Mémoires sur les expériences que fait le S. Daubenton pour relever les mauvaises races de moutons et pour perfectionner les laines en France.
- Archives nationales. F 10 / 1194 Société Royale de Médecine : Réflexions sur les écoles vétérinaires de France.
- Archives nationales. F 10 / 1194 École royale vétérinaire : Réponses de l'École royale vétérinaire de Paris aux réflexions de MM de la Société Royale de Médecine.
- Archives nationales. F 10/1194. Mémoire de Bertier de Sauvigny à Joly de Fleury en 1782.
- Archives nationales. F10 1194. Discours de Loir tendant à développer le plan et le régime des Écoles vétérinaires – 1784.
- Bonnaud P. La vie et l'œuvre de François-Hilaire Gilbert (1757-1800). Bulletin de la Société d'Ethnozootechnie. 2004;

Hors-série n°5. Disponible en ligne à :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6560863b>

- Bourde A.-J. Agronomie et agronomes en France au XVIII<sup>e</sup> siècle. S.E.V.P.E.N., Paris, 1967, 1740 p.

- Bourgelat C. Règlements pour les Écoles royales vétérinaires de France. Imprimerie royale, Paris, 1777, 255 p. Disponible en ligne à :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6543565h?rk=64378;0>

- Cavrot C. La participation d'un académicien, Félix Vicq d'Azyr, à la résolution de l'épizootie de 1774. Thèse pour le Doctorat-vétérinaire. ENVN, 1999, 204 p. Disponible en ligne à : <https://doc-veto.oniris-nantes.fr/Record.htm?idlist=1&record=19209805124910270879>

- Corsi P. Lamarck – Genèse et enjeux du transformisme



Bull. Acad. Vét. France — 2025

<http://www.academie-veterinaire-defrance.org/>

- (1770-1830). CNRS Éditions, Paris, 2001. Mise en ligne 16 octobre 2020. Disponible en ligne à : <https://books.openedition.org/editions-cnrs/35613?lang=fr>
- Cuvier G. Éloge de Fourcroy lu le 7 janvier 1811 à l'Institut national. Disponible en ligne page 163 à 200 à : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3041495v/f173.item>
  - Daniel J-M. Redécouvrir les physiocrates – Plaidoyer pour une économie intégrant l'impératif écologique. Odile Jacob, Paris, 2022, 211 p.
  - Degueurce C. Fragonard (1732-1799) : Un obscur au siècle des Lumières. Bulletin de la Société d'Histoire de la Médecine et des Sciences Vétérinaires. 2002; 1(1): 64-66. Disponible en ligne à : <https://hal.science/hal-01830661/document>
  - Degueurce C. Les collections de l'École nationale vétérinaire d'Alfort : rappels historiques, actualités et perspectives. Bulletin de la Société d'Histoire de la Médecine et des Sciences Vétérinaires. 2006; 6: 3-24. Disponible en ligne à : [https://www.persee.fr/doc/bhsv\\_1633-0749\\_2006\\_num\\_6\\_1\\_938](https://www.persee.fr/doc/bhsv_1633-0749_2006_num_6_1_938)
  - Delafouchardière A. François-Hilaire Gilbert – sa vie, sa correspondance. Imprimerie du Commerce, Ducloz et Varigault Libraires, Châtellerauld, 1843.
  - Denis B. Peut-on, au plan conceptuel parler de zootechnie vétérinaire ? Bulletin de l'Académie vétérinaire de France. 1997;150(4): 85-91. Disponible en ligne à : [https://www.persee.fr/doc/bavf\\_0001-4192\\_1997\\_num\\_150\\_4\\_12437](https://www.persee.fr/doc/bavf_0001-4192_1997_num_150_4_12437)
  - Denis B, Vaissaire J-P. Les races d'animaux domestiques en France. Paris, Delachaux & Niestlé, 2021, 408 p.
  - Denis B. L'hygiène de l'élevage, un concept malmené : aperçu historique. Bulletin de la Société d'Ethnozootéchnie. 2023; 112: 85-91.
  - Devred R. Le domaine de Rambouillet, une histoire environnementale du pouvoir, de la chasse et de l'élevage (1783-2010). Thèse pour le doctorat de l'Université Paris-Saclay. 2024, 1064 p. Disponible en ligne à : <https://theses.hal.science/tel-04612873>
  - Dronne M. Bertin et l'élevage français au XVIII<sup>e</sup> siècle. Thèse pour le Doctorat vétérinaire. ENVA, 1965, 238 p. Disponible en ligne à : <https://theses.vet-alfort.fr/telecharger.php?id=4271>
  - Festy O. Les animaux ruraux de l'an III – dossier de l'enquête de la Commission d'agriculture et des arts. Conclusion & index. Tepac éditeur, Paris, 1948, 358 p.
  - Gaitan L. Les premiers élèves de l'École vétérinaire d'Alfort (1766-1796). Thèse pour le Doctorat vétérinaire. ENVA, 2016, 170 p. Disponible en ligne à : <https://theses.vet-alfort.fr/telecharger.php?id=2020>
  - Gilbert F-H. Notice historique sur la mort de Wagner. Annales de l'agriculture. 1797; 2: 123-137. Disponible en ligne à : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9741316t/f135.item>
  - Gitton-Ripoll V. L'art vétérinaire de Pelagonius ou l'exercice de l'hippiatrie au IV<sup>ème</sup> siècle après J.C. – l'édition des textes vétérinaires latins et grecs. Bulletin de la Société Française d'Histoire de la Médecine et des Sciences Vétérinaires. 2003; 2(1): 20-30. Disponible en ligne à : [https://www.persee.fr/doc/bhsv\\_1633-0749\\_2003\\_num\\_2\\_1\\_881](https://www.persee.fr/doc/bhsv_1633-0749_2003_num_2_1_881)
  - Herencia B. Les Sociétés Royales d'Agriculture (1757-1793)

- Histoire et contributions de leurs membres et correspondants au *Journal de l'agriculture* (1765-1783)
- Institut d'histoire Moderne et Contemporaine – e-Phaistos – Revue d'Histoire des techniques. 2022. Disponible en ligne à : <https://journals.openedition.org/ephaistos/10103>
- Hubscher R. Les maîtres des bêtes – les vétérinaires dans la société française (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle). Odile Jacob, Paris, 1999, 441 p.
- Leclainche E. Histoire de la médecine vétérinaire. Office du livre, Toulouse, 1936, 812 p.
- Loisel G. L'acclimatation et la zoologie économique du XIV<sup>e</sup> siècle à la fin du XVIII<sup>e</sup>. Ménagerie d'Alfort. Revue Internationale de l'Enseignement. 1910; 59: 206-212. Disponible en ligne à : [https://education.persee.fr/doc/revin\\_1775-6014\\_1910\\_num\\_59\\_1\\_6150](https://education.persee.fr/doc/revin_1775-6014_1910_num_59_1_6150)
- Mandressi R. Félix Vicq d'Azyr : l'anatomie, l'État, la médecine. Disponible en ligne à : <https://numerabilis.u-paris.fr/medica/bibliotheque-numerique/presentations/vicq.php> (Consulté le 21 février 2025)
- Mauguin M. Études historiques sur l'administration de l'agriculture en France. Tome 1. Société centrale d'agriculture de France. Paris, Imprimerie et librairie de Mme Veuve Bouchard-Huzard, 1876, 580 p. Disponible en ligne à : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3052146x/f9.item.r=C3%A9tudes%20historiques%20sur%20l'administration%20de%20l'agriculture%20en%20France%20C3%A9tudes%20historiques%20sur%20l'administration%20de%20l'agriculture%20en%20France#>
- Mellah M. Portrait du berger en figure républicaine ou comment faire entrer l'animal domestique en Révolution. Annales historiques de la Révolution française. 2013; 374: 85-110. Disponible en ligne à : <https://doi.org/10.4000/ahrf.12966>
- Mellah M. Le travail des comités et commissions des Assemblées révolutionnaires : une approche par la politique de l'animal domestique (1789-1795). La Révolution française – Cahiers de l'Institut d'histoire de la Révolution Française. 2020, 7. Disponible en ligne à : <https://doi.org/10.4000/lrf.3345>
- Ménard D. Traduction et commentaire de fragments des hippiatricas (Apsyrτος, Theomnestos). Bulletin de la Société d'Histoire de la Médecine et des Sciences Vétérinaires. 2003; 2(1): 31-38. Disponible en ligne à : [https://www.persee.fr/doc/bhsv\\_1633-0749\\_2003\\_num\\_2\\_1\\_882](https://www.persee.fr/doc/bhsv_1633-0749_2003_num_2_1_882)
- Moriceau JM. L'élevage sous l'Ancien Régime. SEDES, Paris, 1999, 256 p.
- Pédro G. Henri-Léonard Bertin et le développement de l'agriculture au siècle des Lumières. Compte Rendu de Biologie. 2012; 335(5): 325-333. Disponible en ligne à : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1631069112000315>
- Pouliquen Y. Félix Vicq d'Azyr, les Lumières et la Révolution. Odile Jacob, Paris, 2009, 240p.
- Poulle-Drieux Y. Pour comprendre Végèce. Bulletin de la Société d'Histoire de la Médecine et des Sciences Vétérinaires. 2008; 8: 110-122. Disponible en ligne à : [https://www.persee.fr/doc/bhsv\\_1633-0749\\_2008\\_num\\_8\\_1\\_1406](https://www.persee.fr/doc/bhsv_1633-0749_2008_num_8_1_1406)
- Railliet A. Le Professeur Gilbert – Directeur-adjoint de



l'École d'Alfort, membre de l'Institut et du corps législatif. Bulletin de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire. 1904; 696-738. Disponible en ligne à :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6505746c/f702.item#>

- Railliet A, Moulé L. Histoire de l'École d'Alfort. Asselin & Houzeau, Paris, 1908, 829 p.
- Robin D. Bourgelat et les Écoles vétérinaires. Bulletin de la Société d'Histoire de la Médecine et des Sciences Vétérinaires. 2002; 1(1): 25-48. Disponible en ligne à : [https://www.persee.fr/doc/bhsv\\_1633-0749\\_2002\\_num\\_1\\_1\\_1204](https://www.persee.fr/doc/bhsv_1633-0749_2002_num_1_1_1204)
- Rosolen SG. François-Hilaire Gilbert, un défenseur de la cause animale sous le Directoire (1795-1799). Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France. 2023; 176: 165-173. Disponible en ligne à : [https://www.persee.fr/doc/bavf\\_0001-4192\\_2023\\_num\\_176\\_1\\_18272](https://www.persee.fr/doc/bavf_0001-4192_2023_num_176_1_18272)
- Rosolen SG, Rosolen A. Les vétérinaires investissent le champ de l'économie rurale sous le Directoire (1795-1799) – les expériences de François-Hilaire Gilbert à Sceaux. Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France. 2023a; 176: 174-133. Disponible en ligne à : [https://www.persee.fr/doc/bavf\\_0001-4192\\_2023\\_num\\_176\\_1\\_18273](https://www.persee.fr/doc/bavf_0001-4192_2023_num_176_1_18273)
- Rosolen SG, Rosolen A. La République, le mouton et le vétérinaire – François-Hilaire Gilbert, un vétérinaire républicain au temps du Directoire. Histoire des Sciences Médicales. 2023b; 5: 309-324.
- Rosolen SG, Rosolen A. Les premiers « établissements ruraux » : un modèle républicain sous la Convention et le Directoire (1794-1799). Bulletin de la Société d'Ethnozootechnie. 2025; 116: 57-70.
- Rosolen SG. Comment et pourquoi les vétérinaires ont-ils permis à Louis Pasteur de devenir « un bienfaiteur de l'humanité », le rôle essentiel joué par Henri Bouley. Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France. 2022; 175: 11-34. Disponible en ligne à : [https://www.persee.fr/doc/bavf\\_0001-4192\\_2022\\_num\\_175\\_1\\_15816](https://www.persee.fr/doc/bavf_0001-4192_2022_num_175_1_15816)
- Serna P. Comme des bêtes – histoire politique de l'animal en Révolution (1750-1840). Arthème Fayard, Paris, 2017, 444 p.
- Shakeshaft E. Épizooties bovines en France du Nord au

XVIII<sup>e</sup> siècle. Revue du Nord. 2008; 90(375-376): 351-370. Disponible en ligne dans Cairn à : <https://shs.cairn.info/revue-du-nord-2008-2-page-349?lang=fr>

- Spary E-C. Le Jardin d'utopie – l'histoire naturelle en France de l'Ancien Régime à la Révolution. Publications scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle. 2005, Paris, 400 p.
- Spinage C.A. Cattle plague: A history. Springer science & Business media. 2004, New York, 765 p. <https://doi.org/10.1007/978-1-4419-8901-7>
- Thomas M. Entre médecine et politique : Félix Vicq d'Azyr et la lutte contre la peste bovine sous l'Ancien Régime. Bulletin d'Histoire et d'Épistémologie des Sciences de la Vie. 2012; 19(1): 97-126. Disponible en ligne dans Cairn à : <https://shs.cairn.info/revue-bulletin-d-histoire-et-d-epistémologie-des-sciences-de-la-vie-2012-1-page-97?lang=fr>
- Vallat F. Les bœufs malades de la peste – la peste bovine en France et en Europe XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle. Presses Universitaires de Rennes, 2009, 360 p.
- Vallat F. Félix Vicq d'Azyr et l'épizootie de 1774-1776. Bulletin de la Société d'Histoire de la médecine et des Sciences Vétérinaires. 2007; 7: 127-140. Disponible en ligne à : [https://www.persee.fr/doc/bhsv\\_1633-0749\\_2007\\_num\\_7\\_1\\_958](https://www.persee.fr/doc/bhsv_1633-0749_2007_num_7_1_958)
- Vicq d'Azyr F. Exposés des moyens curatifs et préventifs qui peuvent être employés contre les maladies pestilentielles des bêtes à cornes. Mérigot l'aîné, Paris, 1776a, 745 p. Disponible en ligne à : <https://numerabilis.u-paris.fr/ressources/pdf/medica/bibnum/extalfo00009/extalfo00009.pdf>
- Vicq d'Azyr F. Mémoire instructif sur l'Établissement fait par le roi d'une commission ou Société et Correspondance de Médecine. 1776b. Disponible en ligne à : <https://numerabilis.u-paris.fr/ressources/pdf/medica/bibnum/56087/56087.pdf>
- Vicq d'Azyr F. Nouveau plan pour la constitution de la médecine en France – présenté à l'Assemblée nationale par la Société Royale de Médecine (1790). Disponible en ligne à : <https://numerabilis.u-paris.fr/ressources/pdf/medica/bibnum/07319/07319.pdf>

